Communiqué de presse

Communiqué de presse - Coronavirus : point de situation en Nouvelle-Aquitaine du 02/04/2020

Coronavirus **2 avril 2020**

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec 146 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 1er avril, ce qui porte le total à 1 991 cas confirmés dans la région depuis le début de l'épidémie (Pour rappel, ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville).

Créées le 1er Avril 2010, c'est en plein cœur de cette crise sanitaire sans précédent que les ARS comptent leurs 10 ans d'existence. En Nouvelle-Aquitaine comme dans les autres régions de France, les équipes de l'ARS sont mobilisées 7 jours sur 7 pour soutenir les établissements, les professionnels de santé, paramédicaux et sociaux, pour organiser la réponse sanitaire, pour maintenir une offre de soins indispensable, et pour informer la population.

Depuis le début de la crise, l'ARS met en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour apporter des solutions aux établissements et professionnels en grande tension dans ce combat contre le coronavirus.

Elle rend hommage au courage de tous ceux qui œuvrent en première et seconde ligne de cette bataille, à tous ceux qui restent confinés à domicile pour, eux aussi, sauver des vies et salue les nombreux élans de solidarité constatés chaque jour.

Solidarité région Grand Est : la Nouvelle-Aquitaine accueille 24 patients

Les établissements de la région Grand-Est et Île-de-France sont dans une situation très difficile. La solidarité nationale est primordiale pour apporter le soutien nécessaire. Ainsi ces derniers jours dans notre région, les actions de solidarité se sont multipliées : des professionnels de santé sont partis en renfort des équipes sur place et plusieurs transferts de patients ont été réalisés pour mutualiser les moyens d'accueil en soins critiques.

Demain, vendredi 3 Avril, 24 patients supplémentaires de la région Grand-Est seront acheminés grâce à un TGV médicalisé pour être pris en charge dans différents établissements de la région. Le train partira de Strasbourg et fera 2 arrêts, l'un à Poitiers et l'autre à Bordeaux. Les patients seront répartis **dans différents établissements de la région** :

- CHU Poitiers : 7
- CH de La Rochelle : 2
- CH de Niort : 2
- CHU de Limoges : 2
- CHU de Bordeaux : 7
- CH de Mont de Marsan : 2
- CH de Dax : 2

Ce nouvel accueil de patients s'inscrit dans une dynamique de solidarité nationale essentielle au soutien des régions les plus durement touchées par la crise sanitaire. En Nouvelle-Aquitaine, après l'admission de ces 24 patients hors-région, 40% des capacités d'accueil en soins critiques seront toujours disponibles dans les hôpitaux publics et privés.

L'appel à la solidarité des entreprises étendu aux équipements de protection individuelle

Les tensions internationales actuelles d'approvisionnement en masques de protection concernent également les filières de fourniture d'équipements de protection individuelle utilisés par les soignants (surblouses, surchaussures, gants, charlottes et lunettes).

La prise en charge des patients atteints du Covid-19 nécessite des consommations nettement supérieures à la normale qui, multipliées par le nombre de pays touchés, engendrent une demande mondiale exceptionnellement élevée et un retard de livraison.

Face à cette situation, l'ARS Nouvelle-Aquitaine étend son appel à la solidarité des entreprises pour les dons de masques, aux équipements de protection individuel et de solutions hydro-alcooliques, en attente des livraisons non honorées. Ainsi, de la même manière que pour les masques, toutes les entreprises Néo-Aquitaines qui disposent de stocks d'équipements de protection pouvant être utiles aux soignants (surblouses, lunettes, gants et charlottes utilisées par exemple, dans les domaines de la restauration, de la chimie, etc.) sont invitées à remplir le formulaire disponible sur le site https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr de l'ARS pour participer à cette collecte régionale qui réapprovisionne les établissements en tension du territoire.

L'ARS remercie encore une fois toutes les entreprises et structures qui participent à cet élan de solidarité envers les professionnels de santé de notre territoire.

Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **146 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 1er avril, ce qui porte le total à 1 991 cas confirmés dans la région** depuis le début de l'épidémie *(Pour rappel, ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville).*

- **705 personnes sont actuellement hospitalisées** (1)
- **221 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** (1)
- **495 personnes sont sorties guéries de l'hôpital** depuis le début de l'épidémie (1)

Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 94 décès** (1) **parmi les personnes hospitalisées.**

(1) *Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 02/04 à 14h*

Conduite à tenir

Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 :

- Restez à domicile
- Evitez les contacts
- Appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet (vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation)

Si vos symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement :

- **Appelez le 15**
- Ne vous déplacez surtout pas chez votre médecin ou aux urgences

Coronavirus : comment limiter la propagation du virus pour se protéger soi et les autres ?

L'action de tous est indispensable pour freiner la propagation du virus. Des gestes simples et de bon sens doivent être adoptés par tous pour préserver sa santé et celle de son entourage :

- **Se laver les mains très régulièrement,**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,**
- **Utiliser des mouchoirs à usage unique,**
- **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades,**
- **Demeurer à au moins 1 mètre d'autrui,**
- **Rester chez soi**
- **Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :**
  - **Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible,**
  - **Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés,**
  - **Se rendre auprès d'un professionnel de santé,**
  - **Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables, ou pour un motif familial impérieux, dûment justifié, à la stricte condition de respecter les gestes barrières,**
  - **Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement**

Le numéro vert national pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000 (appel gratuit)

La source de référence pour des informations fiables sur la situation :

Site du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Aller plus loin

Liens utiles

Tous les communiqués de presse ARS Nouvelle-Aquitaine relatifs au coronavirus

Contact

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
Département communication
N° presse dédié COVID-19 : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr